



ÉTATS GÉNÉRAUX

Le postsecondaire en contexte
francophone minoritaire
au Canada

#ONENPARLE

DOCUMENT PRÉPARATOIRE – 24 NOVEMBRE 2021

ATELIER 3 – COLLABORER POUR INNOVER

Depuis le début de la démarche des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire, la collaboration est revenue à plusieurs reprises comme étant l'une des pistes à explorer pour amplifier la capacité d'agir des établissements postsecondaires et pour répondre aux besoins qui se font jour au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Si une collaboration interinstitutionnelle accrue est souhaitable pour aborder de nouveaux défis de façon innovante, les obstacles à la mise sur pied de collaborations pérennes et structurantes sont nombreux.

1. Pourquoi collaborer ?

Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire ont déjà manifesté le souhait de consolider et d'accroître la collaboration interinstitutionnelle pour la réalisation d'initiatives structurantes.¹ Cette capacité à collaborer existe déjà, mais doit continuer à prendre de l'ampleur.

L'accroissement de la collaboration s'avère nécessaire, d'une part, pour mutualiser les ressources afin d'éviter des duplications et, d'autre part, pour proposer à la clientèle étudiante un maximum de choix et d'expériences d'apprentissage. D'ailleurs, alors que les modes de prestation des programmes se sont transformés rapidement pour s'ajuster aux normes sanitaires, le contexte met en lumière que la collaboration pourra être une voie à privilégier pour créer de nouveaux environnements numériques d'apprentissage et pour l'établissement de programmes partagés.

Les collaborations peuvent aussi se déployer pour enrichir l'accès à la formation postsecondaire en français. Par exemple, diverses initiatives collaboratives ont été mises sur pied pour faciliter la mobilité étudiante et celle du corps professoral. D'autres l'ont été pour produire et diffuser du matériel pédagogique en français, comme le fait le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial (CNDPFC). Surtout, elle peut être une piste à privilégier pour améliorer l'accès à la formation dans les communautés plus isolées et moins bien desservies, dans la mesure où elle est élaborée de façon à bien répondre aux besoins locaux?

¹ Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, 2020, *Plan stratégique 2020-2025 : Clés de notre réussite dans la nouvelle réalité*. Disponible en ligne : <https://bit.ly/3HFQIUU>.

² À ce sujet, voir, par exemple, le travail du Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire dans le Nord, <https://bit.ly/3oJ9XmL>.

2. Comment collaborer

Les collaborations, notamment interinstitutionnelles, peuvent prendre plusieurs formes. Par exemple, elles peuvent prendre la forme d'ententes d'arrimage ou de mobilité étudiante qui facilitent la reconnaissance ou le transfert de crédits entre deux établissements postsecondaires. Elles peuvent aussi se traduire en programmes qui sont offerts en partenariats par plusieurs établissements ou qui sont délocalisés³. Les collaborations peuvent être imaginées de façon à améliorer la diffusion, le partage et le transfert d'expertises dans le but d'accroître les capacités des partenaires, ce qui fait notamment partie des valeurs du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada.

La collaboration peut aussi se faire entre collèges et universités pour offrir des programmes diversifiés et modulables. D'ailleurs, à ce sujet, Universités Canada et Collèges et instituts Canada ont conclu en 2014 un Cadre de collaboration dans le but de favoriser la mise sur pied de partenariats novateurs⁴. Selon ces deux organismes, la collaboration permettra d'accroître la satisfaction et les résultats des étudiants, de favoriser l'inclusion sociale et de mieux préparer les étudiants à réussir sur le marché du travail.

Toutefois, les collaborations durables qui répondent aux besoins émergents dans le secteur postsecondaire doivent reposer sur trois grands principes :

- la reconnaissance qu'une grande variété d'acteurs ont une responsabilité à l'égard de la réussite de collaborations pertinentes ;
- l'ouverture et le décloisonnement qui favorisent l'émergence de pratiques novatrices ; et
- la confiance que chacun, selon ses capacités, s'investira adéquatement dans la réalisation des collaborations⁵.

Mais, au-delà des principes, il y a aussi une question de ressources. Pour développer et maintenir des collaborations pérennes, les établissements doivent disposer de ressources qui leur permettent de s'engager dans des processus de coconstruction qui peuvent être longs et onéreux. Dans un contexte où les établissements composent avec des ressources plus limitées, il peut être difficile pour eux de s'engager dans de nouveaux projets de collaboration, bien que ceux-ci, à terme, pourraient leur être bénéfiques.

³ Sociopol, 2021, *Études postsecondaires dans la langue de la minorité. Portrait et analyse des enjeux*, rapport préparé pour le ministère du Patrimoine canadien, p. 75–75. Disponible en ligne : <https://bit.ly/3Bog70M>.

⁴ Association des universités et collèges du Canada et Collèges et instituts Canada, 2014, *Cadre de collaboration*. Disponible en ligne : <https://bit.ly/30G0rZU>.

⁵ Paquelin, Didier et Maëlle Crosse, 2021, « Responsabilisation, ouverture et confiance : pistes pour l'enseignement supérieur du futur », *Enjeux et société*, vol. 8, no 2, p. 190–215. Disponible en ligne : <https://bit.ly/3oDYIBq>.

Plusieurs autres thèmes pourraient être abordés dans le cadre d'une réflexion sur la collaboration, comme:

- la mutualisation de ressources pour favoriser les économies d'échelle dans les établissements postsecondaires ;
- la mise en commun de ressources pour mieux répondre à des besoins nationaux en matière de formation professionnelle et technique ;
- la recherche collaborative ou des activités partenariales entre les établissements postsecondaires et les organismes et les institutions de la société civile.

En préparation à l'atelier « Collaborer pour innover », nous vous invitons à réfléchir aux questions suivantes :

- Quels sont les principes sur lesquels doivent reposer des collaborations pérennes et pertinentes ?
- Quels besoins pourraient être abordés en misant sur la collaboration entre les établissements postsecondaires ?
- Comment bâtir les capacités, au sein des établissements postsecondaires, pour accroître les collaborations interinstitutionnelles et avec les communautés ?